

## RÉSUMÉS

### **BARBARIES, SAUVAGERIES ?**

#### **LES TÉNÈBRES DE LA BARBARIE**

##### **Sylviane Leoni : « Barbaries et violences : une histoire égoïste »**

Le terme barbarie est, on le sait, indissociable de l'idée de violence. Toutefois, au 18<sup>e</sup> siècle, cette violence est perçue et jugée de manière différente selon qu'on l'attribue à des barbares lointains (Iroquois, Hottentots, etc.) ou aux barbares anciens, Francs et Germains, fiers et courageux ancêtres de la noblesse française. Par ailleurs, synonyme d'impolitesse et d'ignorance, la barbarie est dans ce cas le terme de l'amalgame et de l'opprobre qui, dans la France d'Ancien Régime, vient redoubler l'exclusion de tous ceux qui sont victimes de la violence d'une société inégalitaire. Enfin, à partir de la mi-18<sup>e</sup> siècle, dans le domaine des arts et des lettres, barbarie est également le nom donné à une énergie créatrice antinomique de l'idéal de mesure et d'équilibre hérité de la poésie classique. Ainsi, disloquée entre ces différentes violences, la barbarie n'est pas une mais multiple au siècle des Lumières.

##### **Sylviane Albertan Coppola : « Barbarie et sauvagerie : un enjeu apologétique au siècle des Lumières »**

Le *Traité historique et dogmatique de la vraie religion* (1780) et le *Dictionnaire de théologie* (1784-1785), paru dans l'*Encyclopédie méthodique* de l'abbé Bergier permettent de mesurer les enjeux idéologiques de la notion de barbarie dans le débat des Lumières, dont la flexibilité se prête à toutes les manipulations. Si au départ Bergier partage la même définition de la barbarie, héritée de l'Antiquité, que ses adversaires philosophes, il est clair que dans l'esprit de l'apologiste ce sont les incrédules qui se confondent avec les Barbares et que pour les Philosophes ce sont plutôt les Euro-

péens, à cause des mauvais traitements infligés aux peuples dits sauvages. Et surtout les deux camps s'opposent par leur conception de l'avenir. Les Philosophes ne doutent pas, malgré les aléas de l'Histoire, du triomphe final de la raison sur la barbarie tandis que les chrétiens nourrissent l'espérance que les progrès du christianisme permettront d'aboutir un jour au triomphe du bien contre le mal représenté par la barbarie, incarné au Moyen Âge dans les Barbares du Nord et renouvelé aux temps modernes par les Philosophes des Lumières.

**Hélène Cussac : « Barbares et sauvages dans les récits de voyages européens en Afrique (de 1687 à 1832) »**

Cet article mène une enquête lexicale dans une vingtaine de relations en Afrique occidentale provenant d'auteurs européens, de la fin du 17<sup>e</sup> siècle avec le capucin Cavazzi jusqu'au premier tiers du 19<sup>e</sup> siècle avec le géographe Douville. Est d'abord observée la fréquence d'emploi des mots barbare et sauvage et leurs dérivés ; sont ensuite examinées l'articulation des deux items, l'évolution éventuelle de leur usage ainsi que la synonymie relative à leur emploi. Leur extension est enfin interrogée et leur emploi en contexte est comparé avec les figures sémantiques se dégageant des articles BARBARE et SAUVAGE des dictionnaires et encyclopédies du temps.

**Jean-Luc Martine : « Au commencement il y a les barbares : lecture de *l'Essai sur le mérite et la vertu* »**

Dès la traduction de *l'Essai sur le mérite et la vertu* de Shaftesbury, on rencontre les germes des usages que fera Diderot du mot et de l'idée de barbarie. Diderot trouve les motifs qui lui permettront d'envisager, si ce n'est la réhabilitation de la barbarie, tout au moins sa réévaluation, dans le lien qui se noue dans *l'Essai* entre le barbare et l'enthousiaste ainsi que dans la compréhension créatrice de l'enthousiasme qui se fait jour chez Shaftesbury. L'idée de barbarie, lorsqu'elle est associée à celle d'enthousiasme oriente Diderot à la fois vers la conception d'une sociabilité dénaturée, qui fera l'objet de l'enquête politique et anthropologique poursuivie dans toute son œuvre dans la direction d'une esthétique, où les notions de génie et de sublime sont appelées à jouer un rôle central.

**DONNER CORPS AU SAUVAGE :  
L'ÉPREUVE DES AMÉRIQUES**

**Dominique Deslandres : « L'intimité française avec la "sauvagerie" à Montréal aux 17<sup>e</sup>-18<sup>e</sup> siècles »**

Croiser les écrits coloniaux avec les verbatim des procès impliquant Français et Autochtones à Montréal aux 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècles permet de confronter la parole d'en bas à celle d'en haut. Les effets de vérité que les justiciables pensent donner à leurs arguments révèlent une connivence cognitive partagée tant par les témoins et acteurs autochtones et français que par le juge et le greffier. Ils pointent vers la banalité des attitudes et des représentations communément admises, mais contrastent avec celles des auteurs de relations missionnaires, récits de voyage et correspondances officielles. L'exercice fait découvrir des microsites d'intimité franco-autochtone qui, existant dans le quotidien des peuples, touchent ce qui est de l'ordre de la normalité familière pour les gens d'en bas et de l'anormalité exotique pour les gens d'en haut, en particulier en ce qui concerne les tempéraments jugés dégoûtants, violents, intempérants et incontrôlés.

**Marie-Christine Pioffet : « Adario et Antoine : figures emblématiques de la Huronie des Lumières ? »**

La présente enquête se concentre sur les Hurons imaginaires Adario et Antoine Schenraguetton qui apparaissent respectivement dans la *Suite du voyage de l'Amérique ou Dialogues de Lahontan* (1703) et les *Avantures du sieur Claude Le Beau, avocat en parlement. Voyage curieux et nouveau, parmi les Sauvages de l'Amérique septentrionale* (1738). Elle vise à montrer que ces deux figures, à travers leurs entretiens, incarnent plusieurs idées contestataires des Lumières, comme la liberté d'expression ainsi que le relativisme culturel et religieux. Loin d'acquiescer, par politesse selon la coutume du pays, à la doctrine des Européens, ces deux personnages dominant chacun à leur manière leur interlocuteur par la vivacité de leur esprit. Alertes intellectuellement et aptes à débattre de questions métaphysiques, ils se présentent comme des « philosophes nuds », dénués de tout vernis mais aussi de tout préjugé, allant même jusqu'à faire le procès du savoir des hommes blancs et des fondements de leurs croyances.

**Luc Vaillancourt : « Représentations et constructions identitaires chez Pierre-François-Xavier de Charlevoix »**

Dans le troisième tome de l'édition de 1744 de son *Histoire de la Nouvelle-France*, Pierre-François-Xavier de Charlevoix emprunte la forme épistolaire pour relater « un voyage fait par ordre du roi dans l'Amérique septentrionale ». C'est l'occasion pour l'historien d'emprunter momentanément la posture de l'essayiste et de revisiter les lieux communs sur les Sauvages dans la perspective singulière de leur rapport à l'éloquence. Mais, en lieu et place d'une relation objective des pratiques observées, dont l'enjeu serait d'exposer simplement ce qu'il a vu, Charlevoix opte pour le registre épideictique et entreprend de faire l'éloge des compétences oratoires des autochtones de manière contrastée, confrontant les identités sauvages et européennes à travers une construction rhétorique informée d'abord et avant tout par des connaissances livresques et mise au service d'une ambition prescriptive et morale plutôt que descriptive et anthropologique.

**Charles Doutrelepont : « Le “Sauvage” combattant allié : le diptyque chanté du père Baron (Fort Duquesne, 13 juillet 1755) »**

Le 13 juillet 1755, au Fort Duquesne, duquel demeure le tracé à Pittsburgh (Pennsylvanie), deux pièces de vers ont vu le jour : un cantique adressé à la Vierge Marie et une féroce turlute. Élaborées par l'aumônier des lieux, pour célébrer l'imposante défaite que les Anglais venaient de subir non loin de là, ces poésies y furent chantées avant d'être diffusées à travers la Nouvelle-France. Ce faisant, une rare figure était véhiculée, celle de l'autochtone en allié combattant, lequel était représenté, d'une part, comme un auxiliaire de la mère du Christ et, d'autre part, comme un scalpeur d'hérétiques. C'est une présentation de ce diptyque et de ces fonctionnalités, pastorales autant que propagandistes, qui est proposée dans ces pages : au croisement de l'événementiel et du chant, ce double portrait relève de l'étude des formes artistiques et de l'histoire culturelle, y compris celle de la violence de guerre.

**Edmond Dziembowski : « “L'air qu'on respire ici est contagieux”. Sauvageries et ensauvagements pendant la Guerre de Sept Ans »**

Premier conflit de dimension résolument mondiale, la guerre de Sept Ans (1756-1763) se présente dans sa facette nord-américaine

comme la rencontre brutale par les combattants venus d'Europe d'une réalité guerrière profondément étrangère à leur culture militaire. Au-delà de la réprobation par les soldats de Montcalm ou de ceux de Wolfe des techniques de combat des Autochtones, la guerre, tant en Amérique du Nord que sur son versant européen, place les contemporains devant l'énigme de la sauvagerie et suscite une interrogation plus large sur les fondements des civilisations. La sauvagerie est-elle inhérente aux Autochtones ? Ne serait-elle pas plutôt, comme le suggère un Bougainville horrifié devant les mœurs des Amérindiens, un mal contagieux ? Et ce mal serait-il circonscrit au Nouveau Monde ? Révélatrice de la part de noirceur que porte en elle l'humanité, la guerre de Sept Ans pose *in fine* la question de l'ensauvagement des peuples qu'on pouvait croire policés.

**Sébastien Côté, Maxime Gohier et Jean-François Lozier :** édition d'*Avis aux personnes de piété* (texte anonyme), suivie d'une lettre de Louis Atienon, chef algonquin, à Louis XV (1724), présentée et annotée

*Ephemeron* rarissime conservé à la Bibliothèque Mazarine (cote 2° 2652 U-30/35), il s'agit d'un bel exemple des nombreuses pétitions adressées au roi de France par les nations autochtones de la Nouvelle-France, ici des alliés algonquins (anishinabés).

## LE TOURNANT RÉVOLUTIONNAIRE

**Jean-Luc Chappey et Pierre Serna :** « L'invention du Barbare sauvage et du Sauvage barbare : un coup d'état sémantique contre la Révolution »

Dès 1789, si le « sauvage » s'impose comme le support de projets utopiques renvoyant à l'idéal de régénération, la figure du « barbare » sert rapidement à stigmatiser les adversaires ou à exclure – au nom de la raison – des acteurs, pratiques ou discours jugés illégitimes : de la dépravation de la noblesse d'Ancien Régime aux violences paysannes et populaires, la barbarie prend ainsi plusieurs visages. Parallèlement, les contre-révolutionnaires vont à leur tour s'emparer de ces notions. Mallet du Pan force la langue et de façon consciente opère une fusion entre les deux termes, créant une confusion analogique d'une redoutable effica-

cité après 1795, au moment de trouver une rhétorique efficace pour exclure le peuple de son histoire, et la Révolution de la Civilisation des « honnêtes gens » pour un long 19<sup>e</sup> siècle.

**Jean-Jacques Tatin-Gourier : « Le procès du Barbare : une constante de l'œuvre d'André Chénier »**

L'on considère généralement que, dans l'œuvre d'André Chénier, la dénonciation de la barbarie se concentre dans les poèmes – odes et iambes – écrits en prison. Cependant la lecture des œuvres antérieures à l'incarcération – les trois premières années de la Révolution et la décennie précédente – permet de comprendre comment la barbarie fut une hantise récurrente : des articles de presse et des poèmes des débuts de la Révolution aux vastes panoramas historiques des ébauches d'épopées (Hermès, l'Amérique et l'Invention) aux dénonciations de l'arrogance aristocratique des épigrammes et même aux Bucoliques qui ne peuvent être réduits à leur dimension antiquisante et pastorale.

**Anne Rolland : « Les nouveaux barbares de la fin du 18<sup>e</sup> siècle : les Vendéens à l'assaut de la République »**

En mars 1793, un territoire situé à cheval sur les départements de Vendée, Maine-et-Loire, Loire-Atlantique et Deux-Sèvres, s'insurge contre la République et refuse les lois sur la conscription et les réformes religieuses. La « Vendée militaire », improprement identifiée à un seul département, devient « l'inexplicable Vendée », comme le martèle Barère à la barre de la Convention. Dans les bocages et les marais, se livre une « petite guerre » bien éloignée des codes militaires enseignés dans les écoles de la fin du 18<sup>e</sup> siècle. Assez rapidement, les officiers républicains, dépassés par ce type de combats, comparent les Vendéens au mieux à des sauvages, au pire à des barbares. Hors de la civilisation ou ennemis déclarés de la nation, ceux-ci doivent être « exterminés » – autre expression de l'époque révolutionnaire – pour que la Révolution soit sauvée. Pourtant, entre 1793 et 1796, les Républicains modifient progressivement leur regard sur leurs ennemis d'hier : de sauvages, ces derniers sont peu à peu « civilisés et appelés à la citoyenneté ».

**RÉSUMÉ GÉNÉRAL**

Catégories transhistoriques, barbarie et sauvagerie s'inscrivent également dans une histoire propre au 18<sup>e</sup> siècle. Elles s'insèrent dans l'histoire des nombreux visages d'une altérité lointaine ou toute proche, mais aussi dans une histoire au sein de laquelle les découpes traditionnelles entre « nous » et « les autres » s'émoussent. Dans des territoires où des Européens qu'on dit « ensauvagés » côtoient les populations autochtones, et en un siècle où barbarie et sauvagerie servent de caution légitimante des aspirations de l'aristocratie anti-absolutiste, elles peuvent aussi être porteuses d'une énergie régénératrice des arts et des lettres. Bouleversant les cadres politiques anciens, le tournant révolutionnaire rebat les cartes, y compris celles de la barbarie et de la sauvagerie, termes entre lesquels pourtant jusque là on faisait des différences. Est-il bon, est-il mauvais ? Et l'opinion devenant la reine du monde, qui saura s'emparer des deux catégories, d'abord ambiguës, ensuite stigmatisantes ? En enchevêtrant finalement barbarie et sauvagerie, le siècle se termine dans une confusion lourde de conséquences pour le 19<sup>e</sup> siècle.





## VARIA

### **Erwan Aidat : « Penser la Mer dans l'économie politique : l'horizon « altercolonial » de l'*Histoire des deux Indes*. Pour une histoire intellectuelle du fait maritime au 18<sup>e</sup> siècle »**

L'*Histoire des deux Indes*, un monument littéraire de l'anticolonialisme du 18<sup>e</sup> siècle ? Ce paradigme est malmené par l'historiographie récente qui s'est attachée à démontrer les aspects réformistes de l'œuvre. Placée dans sa continuité, cette « histoire intellectuelle du fait maritime » analyse la manière dont le récit historique et la description des activités économiques et commerciales maritimes, ainsi que de leurs acteurs, en Europe et dans les colonies européennes, servent la promotion d'une certaine vision de l'économie politique. Ses règles générales, non érigées en dogmes en ce que les exceptions sont permises au cas par cas, sont celles de la science économique naissante, au cœur des débats ayant cours au sein de la galaxie des encyclopédistes et des physiocrates. Droit naturel, agrarianisme et libéralisme économique sont les principaux fondements de son « altercolonialisme », nourri par la lecture de l'histoire de la colonisation et l'alternative proposées par Véron de Forbonnais, au service d'une contestation de l'hégémonie britannique et pour le bénéfice réciproque des nations européennes et de leurs colonies.

### **Emmanuel Boussuge : « La chronologie de l'*Encyclopédie interdite*. Les dix derniers volumes : tomes VIII à XVII (1762-1765) »**

Quand et comment les dix derniers volumes de l'*Encyclopédie* publiés en une seule fois fin 1765 ont-ils été élaborés ? Pour répondre à cette question, l'article réunit tous les éléments disponibles permettant d'établir une chronologie relativement fine de la composition progressive des volumes de discours (par opposition aux volumes de planches). Ils furent achevés sous le régime de permission tacite entre 1762 et septembre 1765, après la

crise de 1758-1759 qui menaçait l'existence de toute l'entreprise. Les niveaux d'opacité se multipliaient jusque-là pour faire de la séquence des dix volumes interdits un point aveugle sur le plan chronologique. Après avoir évacué certaines objections déconcertantes qui obstruaient la recherche, l'article reprend l'ensemble du dossier et précise pour la première fois les données de base du problème. De toutes nouvelles questions peuvent alors se poser. On envisage ainsi l'idée d'une éventuelle conclusion de l'*Encyclopédie* repérable à travers quelques articles stratégiques rédigés au terme de l'aventure éditoriale.

**Pierre Dubois : « L'invention du piano-forte organisé : Claude Balbastre et l'imaginaire sonore des Lumières »**

Claude Balbastre (1724-1799) est surtout connu comme l'un des plus célèbres organistes et clavecinistes français de son temps, mais on ignore souvent sa contribution à l'essor du piano-forte en France. Une étude attentive de son œuvre (ses *Noëls* dédiés à la Duchesse de Choiseul, notamment, mais aussi diverses pièces d'autres recueils manuscrits) permet de constater qu'il ne fut pas réfractaire à l'émergence du nouvel instrument à clavier. Tourné vers l'innovation, il adopta sur son clavecin le jeu de buffle inventé par Pascal Taskin pour favoriser l'« expression », puis conçut, avec le facteur d'orgues François-Henri Clicquot, un instrument hybride, le piano-forte organisé, qui combinait l'instrument à cordes frappées et l'orgue à tuyaux. Balbastre brouillait volontiers les frontières génériques entre les répertoires en faisant passer ses pièces d'un instrument à un autre. Le piano-forte organisé, dont l'existence fut éphémère, incarnait un rêve sonore et un idéal de synthèse stylistique et de polyvalence expressive caractéristiques de l'esprit même des Lumières.

**Yoshihi Iida : « “Cercle vicieux” dans l'article DROIT NATUREL de Diderot. Deux principes de la justice mis en cause »**

Le propos de cet article est de mettre en lumière le fonctionnement argumentatif des deux premiers paragraphes de l'article DROIT NATUREL rédigé par Diderot (*Enc.*, t. V) : mettre en cause les discours jusnaturalistes qui s'appuient soit sur le principe de la *lex scripta in corde*, soit sur le principe du *suum cuique tribuere*. À

ces deux principes classiques du droit naturel correspondent alors deux questionnements : peut-on généraliser ce que la conscience dicte dans chaque individu ? peut-on avoir l'idée de propriété dans un état naturel où tout serait à tous ? Notre analyse des deux paragraphes se propose également d'éclaircir un effet de lecture de cet article : en avançant dans leur cheminement, les lecteurs attentifs qui cherchent à fonder la justice par le droit naturel sont bientôt ramenés aux deux problématiques de cette notion présentées dans les deux premiers paragraphes ; leur parcours tracerait donc un « cercle vicieux » pour reprendre les termes de Diderot. Pour ce faire nous précisons, d'abord, la structure de ces paragraphes. Puis, nous examinerons les deux problématiques qui correspondent aux deux principes du droit naturel.

**Christine Lehman : « Les éloges de Pierre Joseph Macquer (1718-1784) : une vision de la chimie du dix-huitième siècle »**

L'article analyse les deux éloges de Pierre Joseph Macquer, décédé le 15 février 1784, lus par Condorcet et Vicq d'Azyr, secrétaires de l'Académie royale des sciences et de la Société royale de Médecine. Dans son éloge, Condorcet, qui reproche à la chimie son manque de rigueur, livre un exposé partiel des différents mémoires de Macquer mais loue son apport dans la diffusion de la chimie et, tout en reconnaissant l'apport de cette science, laisse transparaître son rejet du secret qui entoure trop souvent les procédés industriels. Étendue aux éloges d'autres chimistes académiciens, cet éloge de Macquer permet de faire émerger une vision condorcéenne de la chimie de son siècle. À l'inverse, Vicq d'Azyr développe les différents travaux de son collègue et les réactualise à l'aide de notes de bas de page très informatives souvent appréciées par les lecteurs. La conclusion expose les contraintes de l'écriture d'un éloge ainsi que les attentes et la critique de son public.

**Véronique Meyer : « Laurent Cars, un graveur-éditeur entrepreneur sous Louis XV »**

À travers l'exemple de Laurent Cars, un des graveurs les plus célèbres de son temps, on tente de comprendre l'organisation du commerce de la gravure en France dans la seconde moitié du 18<sup>e</sup> siècle. On décrit la diffusion de ses propres estampes et de

celles qu'il commanda aux membres de son atelier, les différents types de collaborations auxquelles certaines donnèrent lieu, ainsi que ses relations avec les commanditaires et mécènes. On considère enfin le rôle de Laurent Cars au sein de l'officine qu'il hérita de son père et dont il continua à exploiter et enrichir le fonds spécialisé dans l'illustration des thèses.

**Élise Pavy-Guilbert : « La langue comme monnaie au 18<sup>e</sup> siècle »**

Des premières civilisations, il ne reste souvent que la langue et la monnaie, des inscriptions sur des temples et des sépultures, des tablettes et des registres, principalement de comptes, ou encore sur des médailles et des objets destinés aux échanges. Langue et monnaie reposent sur des signes sophistiqués qui impliquent pouvoir et croyance et sont situées du côté de la circulation, mais aussi de la création. Cette étude vise à interroger les comparaisons et les métaphores économiques qui hantent l'imaginaire de la langue au 18<sup>e</sup> siècle. Plus que jamais peut-être, le 18<sup>e</sup> prouve que langue et monnaie assument les mêmes oscillations entre rationalité et mythe, figuration et abstraction, et évoluent vers une sémiotisation croissante, ainsi qu'un même passage du fiduciaire au scriptuaire et au fictionnel. Pourtant les monnaies et les langues fictives qui s'inventent durant le siècle se penchent toujours sur ce qui ne peut être échangé ni exprimé en aucun signe. Les Lumières imaginent des économies idéales et une glossolalie généralisée et habitent cette « ulogie » qui pourrait être encore la nôtre.

**Philippe Rabaté : « Réappropriations génériques et discours national dans le 18<sup>e</sup> siècle espagnol »**

Cet article propose d'étudier la survivance et les réappropriations de la satire ménippée, genre très prisé en Europe par les humanistes et les écrivains baroques, dans l'œuvre de deux auteurs majeurs du dix-huitième siècle espagnol. Si la *Rhétorique* de Gregorio Mayáns y Siscar (1699-1781) se focalise sur la constitution d'un canon d'auteurs espagnols, les *Exequias* de Juan Pablo Forner (1756-1797) offrent une réflexion identitaire et politique sur la langue castillane par le biais du genre ménippéen. Dans les deux cas, par-delà les oppositions que l'on a voulu dresser entre

les dynasties Habsbourg (qui s'achève en 1700) et Bourbon, se dessine une ligne de continuité forte dans la constitution d'une littérature et d'un goût nationaux.

**Yuka Saito : « Goût et origine, ambiguïté du terroir dans l'œuvre de Grimod de La Reynière »**

Cet article se propose d'analyser la notion de terroir, qui occupe aujourd'hui une place centrale dans la culture gastronomique française, dans l'œuvre de Grimod de La Reynière (1758-1837), l'un des pères fondateurs de la critique gastronomique moderne. Cet auteur ayant publié des critiques théâtrales au tournant du 18<sup>e</sup> siècle, son écriture met en scène l'alliance du goût esthétique et du goût alimentaire. Nous examinons d'abord sa « géographie gourmande », l'association de la qualité gustative des denrées avec leur provenance se trouvant dans les ouvrages de Grimod, en essayant d'en comprendre les fondements historiques, socio-politiques et culturels. Ensuite, nous observons la place singulière accordée à Paris en contraste avec la province. Enfin, nous analysons l'évolution des idées et des sensibilités autour du terroir, contemporaine de la publication des écrits gastronomiques de Grimod. La notion de terroir présente en effet, sous sa plume, une ambiguïté, entre mépris des élites parisiennes envers les provinciaux, image de la richesse du territoire construite sous l'absolutisme bourbonien et prémices du concept actuel valorisant les produits de terroir.

**Gerhardt Stenger : « Sur les traces du *Lexicon Medicum Universale* du chevalier de Jaucourt »**

Conformément à ses propres dires, on a toujours cru que le chevalier de Jaucourt s'était adressé aux éditeurs de l'*Encyclopédie* après la perte du manuscrit complet de son *Lexicon Medicum* en six volumes, dans un naufrage. Or la découverte d'une annonce dans la *Bibliothèque raisonnée*, ainsi que d'un Prospectus du *Lexicon* datant de 1732, permettent de jeter un sérieux doute sur l'existence du manuscrit perdu. Ainsi, on peut montrer qu'il est probable que la publication concurrente d'un *Lexicon Medicum Universale* en six volumes du médecin allemand Burggrave, dont le tome I parut en 1733, avait mis fin dès cette date au projet

de Jaucourt et de son ami Théodore Tronchin, les deux auteurs du projet de *Lexicon*. Le Prospectus, dont l'unique exemplaire est conservé à Oxford, comprend onze articles dont aucun ne sera repris même par Jaucourt dans l'*Encyclopédie*.

**Jan Synowiecki : « De la plante comme un homme. Penser la sexualité végétale au 18<sup>e</sup> siècle »**

La découverte de la sexualité végétale fut l'une des grandes avancées de la science autour de la fin du 17<sup>e</sup> et du début du 18<sup>e</sup> siècle. Elle autorisait désormais à penser des continuités entre les règnes de la nature et, selon les principes de la théorie de l'échelle des êtres, à réviser les liens entre les minéraux, les plantes, les animaux et les hommes. La multiplication des analogies entre la sexualité des plantes et la sexualité humaine permit de plus en plus aux naturalistes de comprendre l'organisation sociale à partir des déterminations naturelles. Cette contribution montre comment les nombreux anthropomorphismes végétaux utilisés par les naturalistes des Lumières, réinscrits dans leurs contextes savant et social, autorisent le déplacement du regard anthropologique des contemporains à la fois sur la nature et sur la société.

**Benoît Walraevens : « Castel de Saint-Pierre, critique utilitariste de Mandeville »**

L'objet de cet article est de présenter et d'analyser la critique de Mandeville par Castel de Saint-Pierre dans son opuscule intitulé *Contre l'opinion de Mandeville que toutes les passions sont injustes et que les passions injustes sont néanmoins plus utiles que nuisibles à l'augmentation des richesses et au bonheur de la société, parce qu'il n'y a que les passions injustes qui excitent les hommes au travail*. L'originalité de cette critique tient au fait qu'elle est fondée sur une morale utilitariste et que Castel de Saint-Pierre distingue donc trois formes de passions et d'amour-propre, dont une forme vertueuse, en fonction de leurs conséquences sur l'utilité publique. Nous verrons en outre qu'au-delà de Mandeville, ce sont les augustiniens, et en particulier Pascal et La Rochefoucauld, que Saint-Pierre vise par sa critique.